



Union Régionale des Associations des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République 73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901 SIRET: 428 991 178 00032

Toute les actualités

départementales, régionales, nationales.

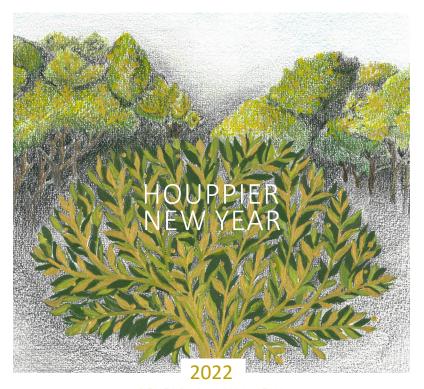
Photo © Communes forestières

Zoom spécial

Déploiement du programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école » en Auvergne-Rhône-Alpes

Sommaire p.3

Édito



RENFORÇONS NOS LIENS

Cette année encore, renforçons nos liens pour l'avenir de la forêt. Sachons prendre soin de notre patrimoine forestier, si riche et si fragile.

Agir face au changement climatique, valoriser nos bois et nos territoires, répondre aux attentes de la société, informer et impliquer les citoyens... autant de projets et de choix en perspective que nous devons mener de front, ensemble, dans l'intérêt général! Les élu-e-s médiateurs et aménageurs de territoires, regroupé-e-s pour défendre et agir pour la forêt au sein du réseau des communes forestières, sont mobilisé-e-s pour faire filière et construire des solutions en 2022.

Alain **Meunier** Président

Le président Alain Meunier, le conseil d'administration, le réseau des Communes forestières et l'équipe de l'Union régionale des Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes vous adressent leurs

MEILLEURS VOEUX POUR 2022

Agenda



Retrouvez toutes les dates sur l'agenda en ligne de notre nouveau site!

Janvier

21 - Cofor 01, Bourg-en-Bresse Assises départementales de la forêt et du bois

22 et 25 - Cofor 07, visio

Webinaire «Elus, forêt et bois, les essentiels pour agir»

27 - Cofor AURA, visio Réunion collective de présentation du programme «Dans 1 000 communes, la forêt fait école»

28 - Cofor 38, Grenoble Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage

Février

03 - Cofor 38, Roybon Comité d'évaluation de la CFT des Chambaran

07 - Cofor 38, visio Restitution des propositions faites pour la nouvelle CFT de la Chartreuse

10 - Cofor 63, Lempdes Commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers

10 - Cofor 15, Cofor AURA, Laveissière Rencontre élèves-élus et présentation du plan d'aménagement illustré

22 - Cofor 63, Secteur Courpière Bilan Mode op' voirie Livradois-Forez Nord

23 - Cofor 63, Secteur Chaise-Dieu Bilan Mode op' voirie Livradois-Forez Sud

Mars

01 - Cofor AURA, visio Réunion d'équipe

03 - Cofor 38, Crolles Comité de pilotage pour le lancement de la stratégie foncière forestière du Grésivaudan

08 - Cofor 38, Villard-de-Lans Atelier pour le renouvellement de la CFT du Massif du Vercors

15 - Cofor AURA, Lyon Comité de pilotage projets foncier DRAAF AURA

17 - Cofor 63, Lempdes Commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers

24 - Cofor 38, Trièves- PNR du Vercors Projet «Affouage 2.0»- Réunion d'information avec les affouagistes

Sommaire

Zoom | Déploiement du programme (Dans 1 000 communes, la forêt fait école » p.4 en Auvergne-Rhône-Alpes



ACTUALITÉS RÉGIONALES

Vie associative Retour sur l'assemblée générale ouverte du 26/11/2021 : le bilan de l'année et les perspectives 2022p.6
Politique Les communes forestières restent mobilisées pour l'avenir de la forêt publique et de l'ONF!
Politique Sylv'acctes et les Cofor AURA signent leur partenariat

Foncier | Données cadastrales forestières en ligne p.10

Bois construction | Les entreprises et les bâtiments Bois des Alpes™ ouvrent leurs portes! p.11

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES p.12-13



Une nouvelle animatrice pour la charte forestière locale Stratégie des Aires Protégées (SAP) 2020-2030 Webinaire sur la filière forêt-bois à destination

Programmation du Massif du Jura 2021-2027



Une nouvelle commission pour défendre les enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme

Environ 80 élus formés cet automne!

des nouveaux élus



DETR/DSIL 2022 : une bonification pour le bois local certifie bois des alpes $^{\text{\tiny TM}}$ ou equivalent en savoie

Un nouvel outil pour les forêts de Belledonne



Un nouvel outil pour les forêts de Belledonne Un automne riche en formations

Charte forestière en Chartreuse, le renouvellement a commencé



Décès de Jean-Paul Eymard



En Ardèche, les Communes forestières interpellent les parlementaires du département

Présentation du nouveau chargé de mission Cofor 07



Inauguration de la première parcelle de forêt pédagogique du Cantal



Bilan 2021 des formations forêt-bois aux élus

L'association du Puy-de-Dôme développe le bois construction local certifié via la certification Bois des Territoires du Massif Central $^{\text{TM}}$.



L'association des Communes forestières de la Loire prend forme

Abonnez-vous!



Restons connectés, communiquons ensemble sur Twitter.



Nous trouver

@CoforAURA, @Cofor07, @fncofor #communesforestieres

Zoom

Déploiement du programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école » en Auvergne-Rhône-Alpes

Un programme d'éducation à la forêt et à la citoyenneté...

Ce programme d'éducation à la forêt porté par la Fédération nationale des Communes forestières propose aux communes de confier à un groupe d'enfants la gestion d'une parcelle en forêt afin de les sensibiliser au fonctionnement des écosystèmes forestiers, à leurs fonctions dans les sociétés humaines, aux acteurs de la filière forêt-bois et aux rôles des maires des Communes forestières.

Zoom sur les trois projets pilotes initiés en 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes (AURA)

Année expérimentale



St-Pierre-d'Entremont



La première forêt pédagogique d'AURA a été inaugurée le 29 juin 2021 à St-Pierred'Entremont. Le Maire de la commune, a remis aux élèves de CM1-CM2 de l'école la parcelle de la Coche, dont ils seront responsables plusieurs années. La Charte nationale des Forêts pédagogiques a été signée par l'école, le Maire et le Président des Communes forestières d'Auvergne Rhône-Alpes. Pour initier les enfants aux fondamentaux de la gestion forestière, le Maire, le technicien territorial de l'ONF, les Communes forestières et les enseignantes leur ont présenté une version illustrée de l'aménagement forestier et ont animé plusieurs ateliers participatifs : observations de caméras sur la faune et la flore, lecture de paysage et histoire du territoire, exercices pratiques de mesures via des outils forestiers... Bientôt, la parcelle de la Coche n'aura (presque) plus de secret pour les enfants de la commune ! Sur 2022, les enfants travailleront sur un projet de conception d'un abri à vélos en bois local pour l'école et devront notamment calculer la quantité de bois nécessaire. Ils développeront également une fresque sur le thème de la forêt pour orner leur école.



Laveissière



Réunis au matin du 11 octobre dans la parcelle n°9 de la forêt communale de Laveissière, les enfants - de 3 à 10 ans de l'école Marguerite Teillard-Chambon ont pu découvrir la parcelle de la forêt de communale dont ils seront les apprentis gestionnaires. Élus et acteurs partenaires étaient réunis pour l'événement pour affirmer leur soutien à cette démarche d'éducation à la gestion forestière locale. Au programme de cette première étape : signature de la charte d'engagement puis observation du terrain et réflexion avec un jeu de piste organisé par l'école.

Plusieurs moments vont ponctuer l'année scolaire 2022 afin appréhender le thème de la saisonnalité en forêt : sortie sur la parcelle et intervention d'une structure d'éducation à l'environnement. L'objectif sera d'étudier le calendrier sylvicole, l'évolution de la biodiversité, le fonctionnement des arbres... Pour aider les enfants à comprendre la gestion d'une parcelle communale, le programme prévoit différentes interventions d'acteurs de la filière. Un temps sera dédié à la présentation des rôles de l'élu en mairie. Par ailleurs, l'école et les élus souhaiteraient développer un jumelage avec une école québécoise. Quoi de mieux pour ouvrir son champ d'horizon et croiser les perceptions?





La commune de Passy et l'école de Ecole de Chedde le haut se sont également portés volontaires! Le 30 novembre 2021, les élèves de CM1-CM2 ont rencontré le Maire et les élus de la commune à la fois pour découvrir les différents champs de compétences de la Mairie. «Quel est le rôle de la Mairie pour s'occuper des forêts communales ? Combien y a-t-il de parcelles communales à Passy? Pourquoi faut-il s'en occuper et qui est-ce qui décide de comment gérer la forêt ? Qui est-ce qui paie les coupes de bois ?...» autant de questions préparées par les enfants et qui leur ont permis d'affiner de mieux comprendre leur mission directement liée à celles de la commune. L'école et l'équipe pédagogique ont pris le parti d'investir l'exercice d'écriture de la délibération qui désignera la future parcelle de Forêt pédagogique avec les enfants. Cette dernière sera présentée en Conseil municipal. Cette orientation impulsée par les élus et l'école - illustre bien la richesse et l'étendue des possibles qu'offre ce programme. L'inauguration aura lieu en mai 2022, d'ici là les enfants s'attèleront à l'exercice d'écriture et auront des interventions d'animateurs nature et d'élus des communes forestières pour présenter le plan d'aménagement illustré qui leur sera confié.



Jeudi 27 Janvier 2022 à 18h

visioconférence

« Une forêt, une commune, une école »

Le programme "Dans 1000 communes, la forêt fait école" est un programme d'éducation à la forêt porté par la Fédération nationale des Communes forestières qui propose aux communes de confier à un groupe d'enfants la gestion d'une parcelle en forêt afin de les sensibiliser au fonctionnement des écosystèmes forestiers, à leurs fonctions dans les sociétés humaines, aux acteurs de la filière forêt-bois et aux rôles des maires des communes forestières.

Vous êtes intéressé·e par ce projet ?

Venez découvrir comment s'opère le déploiement de ce programme en Auvergne-Rhône-Alpes Le jeudi 27 Janvier à 18h en visio-conférence.

Nous vous présenterons à la fois les objectifs de ce programme, les critères d'éligibilité, le calendrier et les différentes étapes de développement d'un projet.

N'oubliez pas de vous inscrire : https://forms.gle/YweTspDAiXDjmdQ77

Quelques jours avant la réunion, un lien de connexion vous sera transmis.

Informations sur le programme et retours d'expériences :

- Présentation du programme : <u>Vidéo</u>
- Plaquette de présentation du programme : <u>En consultation sur notre site</u>
- Forêt pédagogique de Saint-Pierre-d'Entremont (73) <u>Article sur l'inauguration</u>
- Forêt pédagogique de Laveissière (15) <u>Article sur l'inauguration</u>
- Forêt pédagogique de Lirac (30) Vidéo

Pour toute question n'hésitez à prendre contact avec :

Marianne Delaporte, chargée de projets communication et pédagogique – UR Cofor AURA 06 59 24 69 73- marianne.delaporte@communesforestieres.org

Clara Guérin, chargée de mission du programme – Fncofor

07 88 56 23 61 – clara.guerin@communesforestieres.org

Un programme cofinancé par :











Actualités régionales 🧌



Vie associative | Retour sur l'assemblée générale ouverte du 26/11/2021 : bilan de l'année et perspectives 2022

Afin de faire un bilan de l'année 2021 écoulée et donner le « LA » pour l'année 2022, les Communes forestières AURA ont organisé une assemblée générale ouverte le 26 Novembre dernier sur le territoire du Président Alain Meunier, à Porte-des-Bonnevaux, en Nord Isère.

Cette journée avait pour but de partager les ambitions et positionnement des élus des Communes Forestières pour la mandature, et exposer les actions en cours ainsi que les partenariats de notre structure avec les autres acteurs de la filière forêt bois conviés pour l'occasion. L'ONF, COFORET, la FNB AURA PEFC, AURAEE, la CFT de Bas-Dauphiné et Bonnevaux et CFT des Chambaran, la Fédération des chasseurs, Sylv'acctes étaient présents.

Ce 26/11/21, la Région AURA représentée par Claude Aurias et la DRAAF représentée par Guillaume Rousset sont intervenues lors de l'assemblée pour pointer l'intérêt de notre réseau d'élus structuré et des actions qu'elles financent. L'éventail des actions est important. Il est nécessaire car l'association accompagne et défend les intérêts des collectivités qui ont des rôles clés dans la filière forêt bois. Les Communes forestières sont aux côtés :

- des élus propriétaires,
- des élus aménageurs,
- des élus médiateurs,
- des élus garants de l'intérêt général.

Appuyés par <u>le rapport d'activité et de gestion</u>, les élus référents thématiques et les chargés de missions concernés ont présenté chacun leurs travaux de l'année 2021 sur les sujets stratégiques : commercialisation / bois construction / foncier / urbanisme / équilibre sylvo-cynégétique / biodiversité et services environnementaux / bois énergie et transition énergétique.

Voici les présentations thématiques réalisées :

- Dynamiser son territoire
- Créer et maintenir des emplois
- Valoriser les ressources locales
- S'inscrire durablement dans la transition énergétique, écologique...
- Œuvrer au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt et du bois des éléments forts de développement local...





Remerciements de Daniel Bignon, Roger Villien et pour leur engagement au sein des Communes forestières



Lors de l'AG les Cofor ont signé une convention sur l'utilisation des données Lidar avec l'ONF



Les Cofor et Sylv'ACCTES ont signé une convention de partenariat actant la volonté de travailler ensemble et de développer des projets de nombreuses thématiques (voir article)

... voici autant d'actions d'élus, que nous avons présentées. Nous sommes actifs pour porter ces valeurs et faire valoir le rôle des élus des collectivités locales dans les différentes échelles de Gouvernance :

- Dans les politiques forestières territoriales (promoteurs des Chartes forestières et stratégies locales de développement forestier)
- Dans les politique et stratégies Montagnes /Inter-massif/ et européenne
- En étant présents dans les instances de concertation et d'action pour la Stratégie régionale (Commission régionale forêt bois, stratégie régionale pour les services socio environnementaux entre autres)

Nous portons et nous nous impliquons dans des projets innovants pour tester, faire la démonstration / capitaliser l'expérience et enfin déployer des pratiques novatrices.

A cet effet l'Union Régionale des communes Forestières AURA s'est impliquée pour :

- les partenariats forêt publique/forêt privée pour la mobilisation et la gestion durable,
- une vision pluriannuelle et territoriale de la gestion et la mobilisation
- des approches inter-territoriales,
- pour adapter notre stratégie commerciale pour faire face à la crise du marché du bois et sanitaire qui nous a touchés...

Complémentairement, à l'accompagnement, et au développement d'outils, nous formons et informons les collectivités propriétaires forestiers, aménageurs du territoire. Chaque année nous portons un programme de formation des élus au niveau régional, nous produisons des lettes d'information, alimentons un compte tweeter, LinkedIn, et un <u>site internet</u> qui vient de faire peau neuve.

Nous avons aussi inauguré des forêts pédagogiques dans le cadre du programme « Dans 1000 communes la forêt fait école ».

Nous sommes mobilisés pour que les élus des communes forestières tiennent leur place sur les sujets d'avenir que sont : le changement climatique et le dialogue avec la société. Pour ces nouveaux sujets, afin de répondre aux sollicitations d'élus, nous avons des pistes de travail en développement pour 2022 sur : le risque incendie en lien avec le plan régional changement climatique, des perspectives pour une suite au projet METIS axé sur la prise en compte des enjeux sociaux-environnementaux. Nous répondrons présent et sommes demandeur qu'un projet structurant émerge du groupe « pédagogie de la récolte de FIBOIS »

En 2022, nous ambitionnons de réaffirmer notre partenariat avec la SAFER (notre convention date de 2015).

Nous serons mobilisés aussi au national, en région et sur les Massifs dans les instances et bien sûr comme membre de la Fédération nationale des Communes forestières :

- avec qui nous portons tous les sujets abordés le 26/11 pour qu'ils raisonnent dans les assises nationales de la Forêt
- avec qui nous portons aussi des propositions pour l'avenir du Régime forestier et de l'Etablissement ONF suite à la première bataille gagnée actant du retrait de la contribution supplémentaire des communes. (lire l'article sur le sujet)

| Lettre info n°20 - Automne 2021

Politique | Les communes forestières restent mobilisées pour l'avenir de la forêt publique et de l'ONF!

Plus de 2600 motions de communes envoyées à l'Elysée, cinq mois de bras de fer des COFOR avec l'État, une mobilisation des parlementaires en nombre, un soutien et relai de nos alertes par l'AMF et l'ANEM, l'AMRF!

Toutes ces démarches ont amené l'Etat à réviser sa position quant à la contribution supplémentaire des communes de 30 millions d'euros qui leur était demandée pour rétablir le budget de l'ONF (Office National des Forêts). Le Ministre Julien Denormandie l'annonçait lors de son passage sur le stand Fncofor du salon des Maires à Paris le 17/11/21.

La mobilisation des Communes Forestières a payé : En AURA concrètement avec 441 000HA de forêts communales relevant du Régime forestier ce sont 2.64 millions d'€/an évités pour les communes de la région (base 6€ /ha / an en 2025).

Merci aux nombreuses communes, aux parlementaires, aux associations départementales des maires en AURA qui se sont mobilisés à nos côtés!

Les premiers résultats sont encourageant pour la suite. Restons soudés, attentifs et actifs!

La bataille gagnée avec le retrait de la contribution supplémentaire des communes n'est que la première étape. Ce que pointent surtout les Communes forestières c'est la nécessité d'une véritable refonte de la politique forestière de l'Etat et la prise en compte des nombreuses contributions des Communes forestières pour la révision du COP (Contrat d'Objectif et de performance 2021/2025) de l'ONF; ceci afin de trouver l'efficacité nécessaire qui permettra réellement l'engagement des forêts des collectivités dans le développement de la contractualisation attendue.

Les travaux des assises nationales dont une synthèse vient d'être produite par l'Etat cette semaine sont un bon signal et les premiers écrits du Gouvernement qui répond ce début d'année 2022 aux questions des parlementaire sont encourageants!

Les Cofor restent vigilantes pour que les expertises demandées et les réformes proposées sur le fonctionnements de l'ONF soient bien prises en compte en 2022. Le projet de COP rédigé en 2021 n'est pas en mesure de résoudre les difficultés auxquelles l'ONF est confronté ni de répondre aux besoins des communes.

Dans le courrier adressé au Premier Ministre le 23/09/2021 notre fédération liste les motivations pour cette réécriture du COP et fait des propositions modificatives pour :

- Donner à l'EPIC un cadrage formel + se recentrer sur ses missions ;
- Établir un prévisionnel budgétaire (origines des dépenses/recettes) matriciel, transparent, par type de forêt publique, par mission de service public et par action de champ concurrentiel, des filiales ou des MIG. Ce prévisionnel budgétaire sera consolidé grâce à une confrontation au terrain (indicateurs), il affichera par action, les ETP affectés;
- Établir une véritable gouvernance avec la FNCOFOR;
- Établir une convention entre l'ONF et la FNCOFOR réglant les relations de l'EPIC avec les collectivités s'étendant sur toutes les thématiques territoriales forestières qui concernent les collectivités et sur lesquelles l'ONF intervient.

Janvier 2022 profile la reprise des discussions avec l'ONF par la réactivation du Groupe de Travail national « Convention ONF/Fncofor » afin de faire aboutir nos demandes et notre fédération reste mobilisée sur les assises nationales. En région nous restons attentifs et associés pour que nos enjeux et particulièrement nos travaux sur la réforme de notre stratégie commerciale soient bien pris en compte : le fonds d'amorçage en première ligne !

Politique | Sylv'acctes et les Cofor AURA signent leur partenariat

L'association Sylv'acctes est née en 2015, d'une forte volonté de la Région de voir financer des actions vertueuses en forêt d'Auvergne Rhône Alpes.



Les Communes Forestières ont aidé l'association à voir le jour et à trouver des territoires pilotes. Le but de Sylv'Acctes était de trouver des financements nouveaux permettant de faire des travaux forestiers qui permettent de préserver de manière très forte la biodiversité tout en proposant des produits bois de qualité.

Sylv'ACCTES est ainsi devenu une interface donnant la possibilité aux entreprises et aux collectivités de financer localement des actions forestières pour construire les forêts de demain.

Raymond VIAL, Président de Sylv'ACCTES s'exprime lors de l'AG de l'Union régionale le 26 novembre dernier.

Très vite, des convergences très fortes sont apparues entre les objectifs des communes forestières et ceux de l'association Sylv'Acctes. Les communes forestières ont tout de suite vu à travers Sylv'ACCTES un moyen d'outiller les élus pour leur permettre de faire rentrer leurs forêts au cœur d'une véritable politique de Transition écologique et énergétique.

Dès 2017, une convention de partenariat Sylv'acctes-COFOR voyait le jour afin de cadrer l'accompagnement des COFOR sur « l'expérimentation Sylv'acctes ». Fort de ce succès, aujourd'hui sylv'Acctes est présent sur la quasi-totalité des massifs forestiers de la région. Les Communes Forestières et Sylv'Acctes doivent aujourd'hui franchir une nouvelle étape et afficher politiquement leurs convergences.

Les communes forestières et Sylv'ACCTES partagent ainsi la même volonté de :

- Placer la forêt au cœur de la transition écologique et énergétique,
- Placer la forêt au cœur des enjeux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique avec toutes les composantes inerrantes : Biodiversité, Paysage, Stockage et séquestration carbone, économie locale et filière bois et appropriation par la société.

Ces volontés communes font l'objet d'une nouvelle convention cadre, d'une durée de 5 ans entre les deux associations. Elles affichent clairement la volonté de travailler ensemble et de développer des projets sur les thématiques précitées.

Cette convention sera enrichie régulièrement par des annexes correspondant à des actions bien spécifiques, dont la première est très attendue et très innovante :

Il s'agit des « conférences animés ». Ces conférences sur le thème de « la forêt et du bois aujourd'hui et demain » doivent permettre de présenter la forêt autrement, auprès d'un public de moins en moins connaisseur.

«Forêt Savoir! En tous cas, forêt en parler...» est une conférence animée sur le monde de la forêt et du bois destinée au grand public. Mise en scène par des artistes et encadrée par un commissariat scientifique, elle propose d'aborder le sujet forestier autrement. L'objectif est d'instiller le doute auprès du public et de donner de la hauteur aux idées préconçues. Ce format offre la possibilité de se mettre à la place de l'élu qui doit prendre en compte tous les enjeux de la forêt, notamment ceux liés au changement climatique et de la transition écologique et énergétique.



Foncier | Données cadastrales forestières en ligne

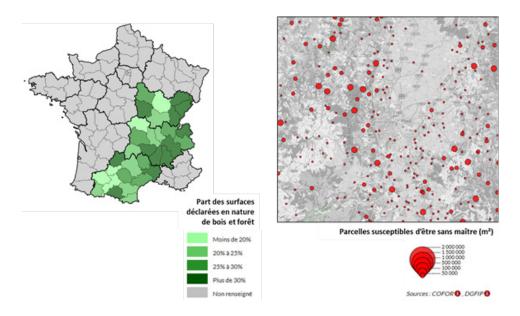
En 2013 et 2014, des évolutions législatives ont incité les Communes forestières à davantage s'impliquer sur la thématique du foncier forestier, avec notamment le renforcement des prérogatives des communes dans plusieurs domaines : droit de préférence, droit de préemption, biens présumés sans maître, et gestion des biens de section.

Afin de mieux accompagner les collectivités, les Communes forestières ont appris à utiliser les données cadastrales brutes de la Direction des Finances publiques et à en tirer des informations exploitables. Il s'agissait ensuite de développer des outils pour que ces informations puissent être intégrées dans des programmes territoriaux : croisement avec d'autres données, identification des massifs à enjeux... L'analyse a donc été automatisée, et des indicateurs ont été créés en compilant des résultats par territoires de projets.

Ainsi, il existe aujourd'hui un outil national en accès libre à l'adresse https://app-carto-sig.com/demo/map-off/map. php qui présente les données cadastrales forestières clés agrégées par département ou région. En sélectionnant une région, il est aussi possible de trouver les surfaces de biens potentiellement sans maître par commune.

Les données proposées, issues d'un second utilitaire à usage interne présentée ci-dessous, sont :

- répartition entre espaces déclarés en tant que forêts, espaces agricoles, espaces naturels et autres espaces;
- part des surfaces déclarées boisées (ou boisées + agricoles + naturelles) au sein de propriétés de moins de 4 hectares, de 4 à 10 ha, de 10 à 25 ha, de 25 à 100 ha ou de plus de 100 ha ;
- surfaces potentiellement sans maître ou au sein de biens non délimités;
- évolution des données ci-dessus entre 2 années de références, de 2017 à 2021 inclues.



Un autre outil existe, réservé aux salariés des Communes forestières. Utilisé lors de l'accompagnement des collectivités, il permet des extractions automatiques des données cadastrales détaillées concernant les biens des sections, les biens communaux, les biens susceptibles d'être sans maitre et les biens non délimités. Les données sont présentées sous forme de tableaux interactifs et exportables, ou directement intégrées à un aperçu cartographique en ligne. L'outil permet aussi d'éditer des indicateurs de l'évolution et de la structure du foncier à l'échelle de territoires tels que les EPCI. Les données sont actualisées chaque année, avec suivi de l'évolution depuis 2017. Enfin, Il est possible de mener des recherches sur n'importe quelle parcelle, y compris les biens non délimités.

Bois construction | Les entreprises et les bâtiments Bois des Alpes ouvrent leurs portes !

Depuis cet automne, élus, porteurs de projet, concepteurs et professionnels de la construction bois sont invités à (re) découvrir la certification Bois des Alpes™ au travers de visites sur tout le territoire alpin.

Les évènements proposés par FIBOIS Aura en partenariat avec les Communes Forestières et l'association Bois des Alpes ont pour objectif de montrer à tous les porteurs de projets qu'ils ont un rôle à jouer pour l'utilisation du bois local dans la construction. Ces temps d'échanges leur permettent de tout savoir sur la filière en bois local certifié Bois des Alpes™ de leur territoire, sur la mise en œuvre du bois local et sur les outils à leur disposition pour avancer dans leur projet avec confiance.

Dans chaque département alpin de la région, une journée thématique a été organisée avec tous les acteurs d'un projet bois avec une visite d'un bâtiment et d'une entreprise certifiés.



Dans la Drôme, en octobre, élus, architectes et professionnels de la construction ont pu découvrir les savoir-faire de l'entreprises Royans Charpente et visiter le chantier d'envergure du collège de Saint Donat sur l'Herbasse faisant la part belle au bois local certifié Bois des Alpes™ et porté par le Conseil départemental de la Drôme.

En novembre direction la Haute Savoie pour la visite du groupe Lalliard et de leur site de production du bardage Lign'Alp. S'en est suivi la visite du futur groupe scolaire de Nangy avec l'architecte Milena Stefanova, déjà primée par le prix bois construction régional pour un bâtiment Bois des Alpes™. Cette journée s'est clôturée par une formation bois construction en salle pour synthétiser toutes les informations de la journée et permettent aux élus de connaître l'accompagnement des Communes forestières dans leur projet.

Ce mois de Janvier, les rendez-vous sont en Savoie et en Isère pour rencontrer des professionnels ayant construit un projet en Bois des Alpes™ :

- Le 11 janvier en Savoie pour découvrir le futur musée de la vigne et du vin et découvrir l'Enterprise sobodia,
- Le 14 janvier en Isère pour aller à la rencontre de la scierie Barthalay et visiter la distillerie du Domaine des Hautes-Glaces dont la charpente est certifiée Bois des Apes™.

Nous sommes à votre disposition pour toute question sur ces visites et formations et pour vous accompagner dans tous vos projets bois !







| Lettre info n°20 - Automne 2021

Actualités départementales



Une nouvelle animatrice pour la charte forestière locale

Le Haut Bugey Agglomération a pu engager une nouvelle animatrice pour la CFT du massif du Bugey. <u>Lire la suite</u>

Stratégie des Aires Protégées (SAP) 2020-2030

Depuis deux ans les CoforO1 discutent avec les services du Commissariat du Massif du Jura afin de faire valoir les intérêts des collectivités forestières

Lire la suite

Webinaire sur la filière forêt-bois à destination des nouveaux élus

Vous vous interrogez sur le rôle de la filière forêt bois au regard des enjeux du territoire aindinois? <u>Lire la suite</u>

Programmation du Massif du Jura 2021-2027

Le Ministère de la transition écologique a publié en janvier 2021 la Stratégie des Aires Protégées (SAP) 2020-2030. <u>Lire la</u> suite



Un nouvel outil pour les forêts de Belledonne

Le vendredi 5 novembre 2021, l'Espace Belledonne et les Associations des communes forestières de l'Isère et de Savoie ont animé un événement officiel à Allevard pour le lancement du mode opératoire pour l'exploitation forestière sur la chaîne de Belledonne.

Lire la suite

Un automne riche en formations

Les formations auprès des élu.es locaux font partie des actions phare de notre Association, car elles sont indispensables à une prise de décision la plus pertinente possible.<u>Lire la suite</u>

Charte forestière en Chartreuse, le renouvellement a commencé

Depuis 2008, le Parc naturel régional de Chartreuse (PNRC) est engagé dans une démarche de Charte forestière de territoire (CFT). <u>Lire la suite</u>



Une nouvelle commission pour défendre les enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme

La bonne prise en compte des activités forestières dans les documents d'urbanisme apparait pour le réseau des Communes forestières, comme une véritable priorité pour les années à venir. Lire la suite

Environ 80 élus formés cet automne!

En cette fin d'année 2021, l'Association des Communes forestières clôture sa traditionnelle campagne de formations à destination des élus et personnels de Mairie de Haute-Savoie. Lire la suite



DETR/DSIL 2022 : une bonification pour le bois local certifie bois des alpes™ ou equivalent en Savoie

Lancement de la campagne DETR/DSIL 2022 (Dotation aux Équipements des Territoires Ruraux et Dotation de Soutien à l'Investissement Local) de la préfecture de Savoie. Lire la suite

Un nouvel outil pour les forêts de Belledonne

Le vendredi 5 novembre 2021, l'Espace Belledonne et les Associations des communes forestières de l'Isère et de Savoie ont animé un événement officiel à Allevard pour le lancement du mode opératoire pour l'exploitation forestière sur la chaîne de Belledonne.

Lire la suite



Décès de Jean-Paul Eymard

C'est avec une immense tristesse que nous vous informons que Jean-Paul Eymard, président de l'association des communes forestières de la Drôme s'est éteint à l'âge de 70 ans, le 7 décembre 2021, des suites d'une longue maladie.. Lire la suite



En Ardèche, les Communes forestières interpellent les parlementaires du département

Cet automne, l'Association des Communes Forestières de l'Ardèche a sollicité (et obtenu!) un rendez-vous auprès des cinq parlementaires du département. Lire la suite

Présentation du nouveau chargé de mission Cofor 07

Après 6 ans en collectivités territoriales, Mathieu a rejoint les Communes Forestières en octobre 2021. Diplômé en droit et en sciences politiques (Lyon 2 et Paris 1), son parcours l'a amené à accompagner des élus dans la création et la mise en œuvre de projets locaux transversaux.

Lire la suite



Bilan 2021 des formations forêt-bois aux élus

En 2020, le programme de formations animé par les Communes forestières a permis de réunir 124 participants en 5 sessions. <u>Lire la suite</u>

L'association du Puy-de-Dôme développe le bois construction local certifié via la certification Bois des Territoires du Massif CentralTM.

En partenariat avec l'association Bois des Territoires du Massif Central, l'association des Communes forestières du Puy-de-Dôme promeut l'utilisation du bois local certifié auprès des collectivités. <u>Lire la suite</u>



Inauguration de la première parcelle de forêt pédagogique du Cantal

Une première pour les Communes forestières du Cantal : la parcelle de forêt pédagogique de la commune de Laveissière a été inaugurée le 11 octobre dernier. Lire la suite

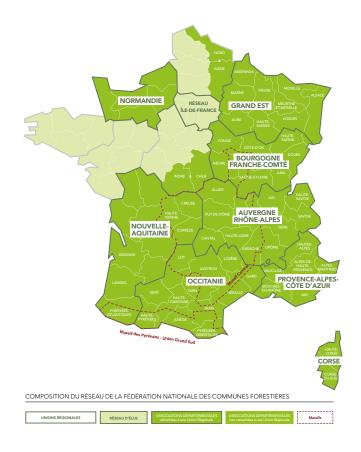


L'association des Communes forestières de la Loire prend forme

Le mardi 05 octobre dernier, la chargée de mission de la Loire a organisée une réunion d'information pour les communes de la Loire interessées par la création d'une association des COFOR sur la Loire. **Lire la suite**



Le réseau



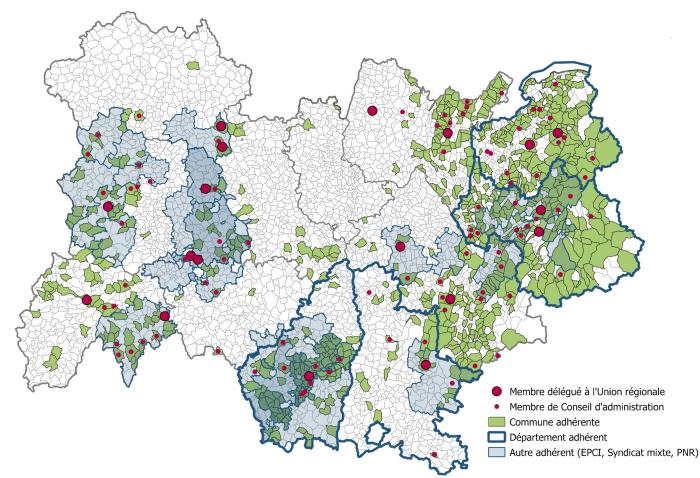
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | 2020

888 COLLECTIVITÉS LOCALES ADHÉRENTES

DONT

855 COMMUNES ADHÉRENTS

33 EPCI, SYNDICATS, AUTRES



Les publications de la Fédération

COMMUNES FORESTIERS CAP SUR L'AVENIR DES FORETS CAP SUR L'AVENIR CAP SUR L'AVENIR CAP SUR L'AVENIR DES FORETS

Fédération nationale des Communes forestière

Rapport

d'activités 2020



Documents <u>disponibles</u> <u>en ligne</u> et aussi dans vos boîtes mails.

À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement au site de la Fédération.



Élus, avez-vous pensé au bois de vos territoires pour vos projets de construction, rénovation et aménagement ?

Voici la brochure qui détaille tous les avantages de l'utilisation du bois local français.

Voirie forestière : Guide des droits et obligations des élus

La Fédération nationale des Communes forestières, assistée du cabinet juridique Idémios, a réalisé un guide pratique d'accompagnement des élus dans leur questionnement sur la voirie forestière.

Des dynamiques à faire évoluer ensemble pour « faire filière »

Lors de l'assemblée générale du 17 décembre, Julien DENORMANDIE a précisé que la filière forêt- bois est un sujet fondamentalement stratégique pour la nation et que la volonté du gouvernement était bien d'investir massivement dans cette filière avec des dispositifs pragmatiques qui répondent aux attentes de chacun.

<u>Assemblées générales FNCOFOR : Les Communes forestières à la croi</u>sée de tous les défis de la forêt et du bois

Le 17 décembre 2021 ont eu lieu les Assemblées Générales de la FNCOFOR et de l'IFFC en visioconférence, avec une intervention en direct du ministre de l'Agriculture, Julien DENORMANDIE. Réunissant une centaine de participants, elles ont notamment été l'occasion de revenir sur les points politiques essentiels du moment et sur toutes les actions menées par la Fédération sur l'année 2020.

Les Communes forestières entendues!

Après 5 mois d'un combat continu et grâce au soutien de milliers de communes qui ont voté la motion de la FNCOFOR, les Communes forestières ont enfin été entendues. L'État abandonne la contribution supplémentaire de 30 millions d'euros qui leur était demandée pour rétablir le budget de l'ONF (Office National des Forêts).

Nous contacter



Union Régionale des Associations des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République 73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05



Ain

VisioBois 271 route de l'Alagnier 01110 CORMARANCHE-EN-BUGEY



Haute-Savoie

715 route de Saint Félix ZAE Rumilly Sud 74 150 RUMILLY



Savoie

256, rue de la République 73000 CHAMBÉRY



Isère

1 Place Pasteur 38000 GRENOBLE



Ardèche

10 place Olivier de Serres 07200 AUBENAS



Drôme

2 avenue Maurice Faure 26150 DIE



Haute-Loire | Puy-de-Dôme | Loire | Allier | Cantal

Maison de la forêt et du bois 10 allée des eaux et forêts 63370 LEMPDES Alain **Meunier** - *Président* Jessica **Masson** - *Directrice*

06 27 24 94 59 | jessica.masson@communesforestieres.org

Wilfried Tlssot - Référent régional bois énergie Transition énergétique

07 77 38 47 94 | wilfried.tissot@communesforestieres.org
Héloïse Allec - Référente régionale bois construction
06 62 36 99 25 | heloise.allec@communesforestieres.org

Patrick Chaize - Président

Bastien **Brunet** - Référent régional biodiversité et chargé de mission de l'Ain

06 65 24 69 16 | bastien.brunet@communesforestieres.org

Loic Hervé - Président

Amaury Bain - Chargée de mission de la Haute-Savoie 06 61 93 73 49 | amaury.bain@communesforestieres.org

Georges Communal - Président

Lucile Buisson - Chargée de mission de la Savoie 06 22 92 06 50 | lucile.buisson@communesforestieres.org

Guy Charron - Président

Valentin Berlioux - Chargé de mission de l'Isère 07 67 40 30 20 | isere@communesforestieres.org

Alain **Féougier** - Président

Mathieu Soares- Chargé de mission de l'Ardèche 06 08 01 06 74 | mathieu.soares@communesforestieres.org

Jean-Paul **Eymard** - Président

Florian Maliszewski - Responsable régional formation et chargé de mission Drôme 06 46 41 45 18 | florian.maliszewski@communesforestieres.org

Dominique Jarlier - Président

Guillaume David - Référent régional foncier et chargé de mission Puy-de-Dôme 06 10 78 76 55 | guillaume.david@communesforestieres.org

Jacques **Terracol** - *Président des Communes forestières de l'Allier*Mélanie **Decherf** - *Chargée de mission de l'Allier, de la Loire et du Puy-de-Dôme*06 59 21 26 63 | melanie.decherf@communesforestieres.org

Michel Clémensat - Président des Communes forestières de Haute-Loire Jean-Marc Boudou - Président des Communes forestières du Cantal

Jérémie **Trubert** - Référent régional équilibre sylvo-cynégétique et chargé de mission du Cantal et de Haute-Loire 06 65 20 07 25 | jeremie.trubert@communesforestieres.org

























